

Convention sur les Changements Climatiques

Les enjeux

Notre façon de produire et de consommer accroît massivement la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et augmente l'effet de serre naturel, ce qui risque de déstabiliser le climat. Le Troisième Rapport du GIEC (Groupe Intergouvernemental d'Etude du Climat, 2001) démontre que les activités humaines contribuent à l'accroissement de l'effet de serre et il décrit la gravité des risques induits : montée du niveau de la mer, salinisation des terres, déstabilisation de la régularité climatique et donc des activités agricoles, destruction d'infrastructures par une augmentation des événements extrêmes, destruction accrue des écosystèmes etc.

Les risques que le mode de vie industrialisé fait courir aux populations vulnérables du Sud et aux générations futures sont inacceptables. Lorsque les effets se manifesteront, il sera trop tard : la déstabilisation du climat sera irréversible. Les infrastructures lourdement dépendantes des ressources fossiles prendront des décennies à être démantelées.

Il est indispensable et urgent de se mobiliser dès aujourd'hui, car les effets des actions ne se feront sentir qu'au bout de nombreuses années (effet retard).

La réponse internationale

En 1988, des scientifiques et d'hommes politiques réunis pour débattre du changement climatique jugèrent que le réchauffement était le second problème après une guerre nucléaire.
Où en sommes-nous 15 ans après ?

Adoptée à Rio (1992), la Convention compte aujourd'hui 186 pays Parties. Son objectif est de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique. Elle stipule qu'il convient d'atteindre ce niveau dans un délai suffisant pour que les écosystèmes puissent s'adapter, que la production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement économique puisse se poursuivre d'une manière durable.

En 1997 à Kyoto a été adopté un Protocole par lequel les Parties industrialisées se sont fixées des quotas d'émissions et se sont engagées à réduire leurs émissions de 5% d'ici 2010, par rapport au niveau de référence de 1990. L'Europe s'est engagée à les réduire de 8%.

Le **Protocole de Kyoto** prévoit en outre trois mécanismes de mise en œuvre :

- les permis d'échange négociables entre pays industrialisés,
- le mécanisme de développement propre (MDP) qui vise à faire financer des projets de développement dans les Pays en Développement par les Pays Industrialisés contre l'octroi de crédits d'émissions,
- et la mise en œuvre conjointe, qui favorise les transferts de technologie entre pays développés ou en transition.

Une mise en œuvre très lente

Les Accords de Marrakech en novembre 2001 finalisent les règles de mise en œuvre du Protocole de Kyoto et témoignent d'un progrès dans la lutte contre le changement climatique.

Mais n'est qu'un minuscule premier pas : pour empêcher la déstabilisation du climat, il faudrait réduire les émissions de 60 à 80%. Ces Accords ont en outre été obtenus au prix de l'adoption de règles de transparence et de consultation du public extrêmement faibles. Les intérêts économiques à court terme ont une fois de plus primé sur la volonté de réduire les émissions.

Nous demandons

La mise en œuvre d'un développement peu émetteur en gaz à effet de serre est possible, sans coûts excessifs à court terme.

Les réductions ne doivent pas handicaper le développement des pays du Sud. La meilleure manière est donc d'assurer la promotion d'un développement propre par tous les moyens disponibles, au Nord comme au Sud. Les premières institutions à réformer sont les institutions qui assurent l'entretien et la promotion des tendances non-soutenables, à savoir l'OMC, les Institutions Financières Internationales, les Agences de Crédit à l'Export, les ministères de l'économie et des finances, et une bonne partie du secteur économique privé.

Concrètement :

- un changement de mode de vie dans les pays industrialisés, avec une forte réduction des consommations d'énergie.
- le partage des technologies propres et le renforcement des capacités pour assurer l'accès aux services énergétiques à un prix juste et adéquat aux deux milliards d'êtres humains qui n'y ont pas accès.
- la prise en compte de la fixation du carbone dans les écosystèmes terrestres (« puits de carbone ») ne peut se faire que sous condition de lever les principales incertitudes (notamment sur les capacités de stockage et la durabilité), de définir les règles, et d'expérimenter les bonnes pratiques permettant d'éviter les risques sur le développement, les peuples indigènes et l'environnement (en particulier sur la biodiversité). Ces projets ne doivent pas se substituer aux réductions d'émissions dans les pays du Nord et aux nécessaires transferts de technologie vers le Sud.
- la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la société. Il doit donc y avoir des campagnes massives d'information et des débats à tous les niveaux de gouvernance, jusqu'au citoyen.
- des politiques publiques actives de « décarbonisation » de l'économie ainsi que de réduction de la mobilité imposée. Nombre d'études montrent que des réductions massives sont possibles à faible coût, ce qui permettra de gagner le temps nécessaire pour les inévitables réformes structurelles.

Au vu de la faible efficacité des Accords Multilatéraux sur l'Environnement, la solution passera avant tout par une réorientation du modèle de développement mis en œuvre dans les pays industrialisés. Il faut infléchir profondément les tendances actuelles.

Le Sommet mondial sur le développement durable une opportunité pour :

- **la ratification du Protocole de Kyoto** pour permettre son entrée en vigueur avant la fin de l'année.
- **l'annonce d'objectifs de réduction d'émissions** pour les pays industrialisés avant 2012 qui assurent une trajectoire de réduction de 60% à 80% pour 2050. Cela enverra un signal fort aux décideurs privés et publics, et évitera l'investissement dans un développement intensif en carbone.
- **la constitution, dans des délais très courts, de fonds financiers nécessaires** pour permettre aux pays en développement de faire face aux conséquences d'un changement climatique dont ils sont bien peu responsables.
- investir dans l'avenir : **démarrage d'un programme de transition énergétique** et lancement de plans de développement massif des énergies renouvelables visant un objectif de 80% de l'énergie mondiale en 2050, sans recours au nucléaire et à la grande hydraulique, . Pour cela, il faut redéployer les investissements des combustibles fossiles et du nucléaire vers les énergies renouvelables, en particulier au Nord, comme le recommande le Groupe de Travail du G8 sur les énergies renouvelables.
- à titre d'initiative française, **une campagne d'information massive**, un programme participatif de mise en œuvre rapide des recommandations de la Conférence de citoyens qui a eu lieu en 2002 et un objectif ambitieux de réduction des consommations d'énergie.